

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE YERRES

RIF.12



316 045 habitants

326 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

1 035 km²

Les débits d'étiage sont très faibles liés, notamment, à des zones d'engouffrement vers la nappe du Champigny, et présentent, parfois, des assècs.

La nappe perchée du Brie, alimentant les cours d'eau à l'amont, a subi de nombreux drainages occasionnant une propagation des crues plus rapide et des étiages plus sévères. A l'aval, l'Yverres, alimentée par des résurgences de la nappe du Champigny, subit l'influence des prélèvements quantitatifs. Ce régime hydrologique rend les cours d'eau particulièrement sensibles aux polluants. Les secteurs les plus concernés sont ceux où les débits sont constitués par les rejets des stations d'épuration et des systèmes d'assainissement dysfonctionnant par temps sec et par temps de pluie mais aussi les secteurs fortement imperméabilisés.

Par temps de pluie, les eaux de drainage agricole (80 % de la SAU drainée) apportent azote, phosphore et pesticides (herbicides). A l'aval, en zone périurbaine,

le maraîchage impacte sévèrement le Réveillon et la nappe.

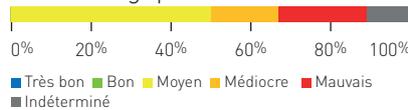
Il en résulte une importante dégradation de l'UH en physico-chimie (azote, phosphore, pesticides) avec parfois de fortes concentrations en pesticides. Des activités industrielles sont à l'origine de la présence du nickel sur certains affluents (Marsange,...).

La fonctionnalité écologique des cours d'eau est fortement perturbée : suppression de la ripisylve, fortes rectifications ainsi que la présence de nombreux ouvrages transversaux. L'Yverres, le Réveillon et certains affluents (Barbançonne,...) ont un indice invertébré dégradé médiocre à mauvais. Les zones humides sont fortement altérées par les drainages et la pression urbaine.

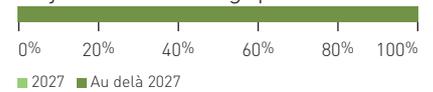
Ce territoire comporte la ZRE de la nappe du Champigny et recoupe une grande partie de l'aire d'alimentation de captages de la Fosse de Melun.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	17
Lac	1
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	1

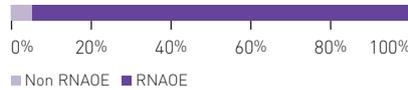
État écologique ESU



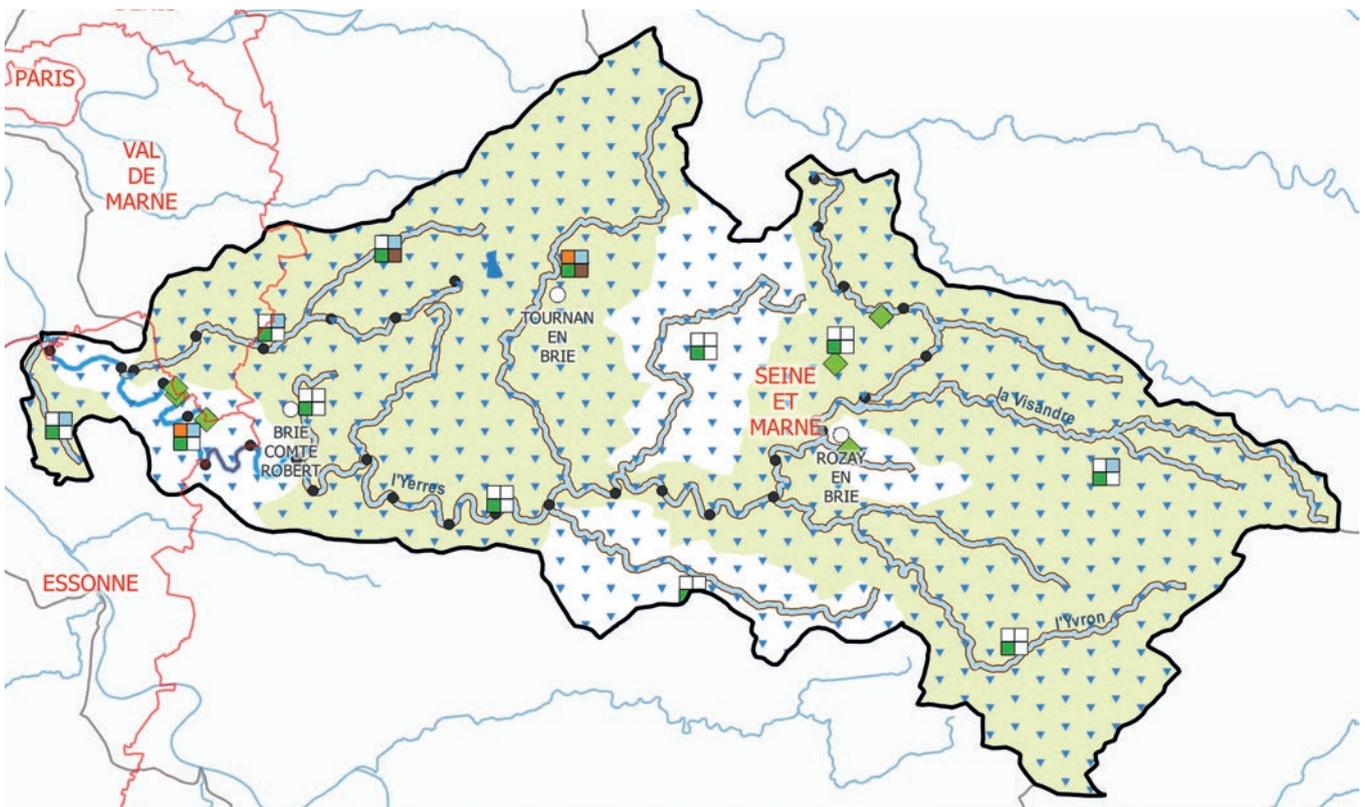
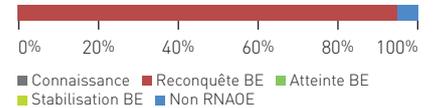
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
YERRES**
RIF.12

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	32				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	63				
ASS0402	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP Hors Directive ERU	5				
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	11				
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses	5				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	5				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	32				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	63				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	37				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	5				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	84				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	21				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	47				
Gestion de la ressource en eau						
RES02	Mesures d'économie d'eau dans les secteurs agricole, domestique, industriel et artisanal	11				
RES03	Mettre en place des règles de partage de la ressource	5				